



Compte rendu du conseil municipal du 12 septembre 2025

Sous la présidence de M. le maire OBARA Sylvain.

Membres présents :

M. Sylvain OBARA, Mme Anne RAMAND, M. Jean-Marc GILEWICZ, M. Romuald GARDEL, M. Fabien OBARA, M. Pascal MARTINET, M. David ROBERT, Mme Myriam CHARLIER, M. Fabien OBARA, Mme Maryse LECOMTE

Pouvoir :

Mme Marie Ange HACQUIN à M. OBARA Sylvain,
M. Guillaume FEVEZ à M. Fabien OBARA

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc GILEWICZ

Ouverture de la séance à 19h40

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 04/07/25

Approbation à l'unanimité

2. Evolution du PLUi

Des modifications ont été apportées au PLUi, celles-ci sont portées à l'ordre du jour pour information. Notre CODECOM, prévoit une baisse de la démographie de 0.3% minimum/an d'ici 2035, ce qui doit aboutir à une baisse de 190 habitants sur la CODECOM, soit un besoin de logements en rétractation sur cette période.

Sur le territoire concerné par le PLUi, il resterait la possibilité de créer 170 nouveaux logements dont 40% en extension de villages et les 60% restant correspondant aux dents creuses et vacances à réhabiliter.

L'objectif affirmé étant l'occupation des cœurs des villages et la réduction du rythme de la consommation foncière, pour la CODECOM 38ha sont concernés, dont une partie pour le secteur de la gare TGV afin d'accueillir de nouvelles activités à proximité du site de la gare.

La CODECOM souhaite mettre en valeur et développer son patrimoine local afin de valoriser l'attractivité touristique en intégrant la Voie Sacrée et ses abords.

Concernant les énergies renouvelables : identifier les zones préférentielles d'accueil de la production d'énergies renouvelables afin de limiter leur impact sur le paysage, l'environnement, la consommation d'espace et la qualité de vie et préserver les apports systémiques des espaces forestiers.

3. Délibération modificative : Revalorisation de la dépense FPIC suite notification

La dépense budgétée pour 2025 au titre du FPIC est de 3 000€ (celle de l'année 2024 s'élevait à 2 252€). Suite à la réception de la notification, cette dépense sera de 6 379€ pour la commune en 2025, d'où la nécessité d'augmenter l'article en conséquence.

Cette augmentation est essentiellement due aux revenus des éoliennes.

Soumis au vote : 2 contre, 1 abstention, 8 pour.



4. Délibération modificative : provision pour dépréciation de créances de plus de deux ans

Selon les consignes reçues en 2024 de la Trésorerie, une provision de 16% sur les sommes dues par les anciens locataires a été budgétée. Or pour 2025, il est demandé de provisionner à hauteur 20% des créances de plus de deux ans, il faut donc ajuster la ligne 681 à 1 650€ au lieu de 1 150€.

Approbation à l'unanimité

5. Point sur les travaux de voirie et d'aménagement

Travaux réalisés :

- Les travaux de voirie prévus par la commune : les aménagements de voirie en bicouche sur Sommaisne et Rembercourt prévus par Derwich TTP ont été réalisés.
- Travaux Codecom : Réfection des rues du Marnusson et des Fontaines.
- Aménagements : création du terrain de pétanque et couverture de la microstation en bicouche dans « la cour de l'école ». Merci de respecter les lieux conformément à l'affichage.
- Aménagement du terrain de sport : création d'une surface de 15m X 20m en stabilisé, déplacement du but et mise en place d'une table de pique-nique.
- Salle des fêtes : une première étape de prise de cotes a été réalisée, une réunion 0 aura lieu avant la fin septembre avec le cabinet d'études H2M pour préciser les besoins.
- Pose d'un compteur électrique Linky et remplacement du disjoncteur différentiel pour l'éclairage public de Sommaisne.
- Passages pour piétons : remplacement des bornes LED lumineuses défectueuses (garantie SAV).

Travaux à venir :

- Suite du chantier de l'enfouissement des réseaux secs à la sortie de Rembercourt direction Sommaisne.
- Rue Milaville : couverture du Marnusson, angle Milaville / D902 et une partie des trottoirs.
- Remplacement des fenêtres et des volets de l'Agence Postale Communale prévu fin septembre.
- Pose de toile de verre dans l'entrée et dans la montée d'escalier du logement des écoles.
- Toiture de la mairie de Sommaisne : travaux arrêtés pour février 2026.
- Salle des fêtes : investissement dans 2 armoires réfrigérées (1 congélateur + 1 réfrigérateur) en remplacement de ceux existants et mise en place d'un plan de travail pour un coût de 4 200€.
Une réflexion est en cours sur le changement du lave vaisselle.

Travaux de Sécurité :

- Marquage de la réserve à incendie sur la place Maurice Genevoix : 390€
- Poteaux incendie : nettoyage + peinture des 10 bornes suivant la réglementation en vigueur, coût : 925€ TTC
- Contrôle des extincteurs de la commune habituellement réalisé par ALTOFEU. Groupama a changé de prestataire et travaille désormais avec CASI. La commune continuera à travailler avec ALTOFEU qui possède les registres et le suivi, toutefois Groupama prendra en charge le coût en partie mais selon la tarification de CASI.

Voirie : Codecom

- Prolongement de la rue du Blé Battu à Rembercourt et de la rue de Rembreval à Sommaisne à reprendre, la partie à la charge de la commune pour les enrobés sera environ de 5 000€.
- Rebouchage des trous (point à temps) prévu pour la fin d'année.

6. Point sur les travaux de l'église et du cimetière

Travaux cimetière :

- Les travaux de dépose de pierres tombales se poursuivent et devraient se terminer fin septembre.
- Achat et mise en place de 2 columbariums (2 x 3 cases) identiques à ceux posés précédemment : 6 600€.
- Jardin du souvenir : aménagement de la concession reprise avec mise en place d'une plaque gravée « Jardin du souvenir » et couverture de la stèle : coût 1 300€.
- Tombe de l'Abbé SIGORGNE: après un rafraîchissement du cénotaphe, il est proposé de mettre une épitaphe rappelant qui était l'Abbé Sigorgne.
- Réflexion sur la création d'un ossuaire : il pourrait se trouver le long du mur, côté rue Chanoine Joignon devant le buis. Réflexion sur la pose d'une cavurne de 80/80 cm ou plus grande, car les os sont déposés dans des reliquaires.
- La haie bordant le cimetière sera taillée très courte à l'automne. Cette opération aura un impact esthétique dans un 1^{er} temps mais est nécessaire pour préserver le mur.

Travaux église :

- Après une visite de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), pour avis sur la pose de gouttières sur les 2 pans de toiture côtés du chœur. Il semblerait que l'opération soit plus compliquée que prévue. En effet, il est demandé de faire une étude par un architecte pour la pose de ces 2 gouttières. Un devis a toutefois été demandé pour la pose de gouttières identiques à celles présentes sur les pans supérieurs. Il sera alors proposé à la DRAC pour avis.
- Des travaux d'entretien vont être programmés après accord de la DRAC, ces travaux consistent :
 - Au débouchage et nettoyage des évacuations des eaux pluviales (gouttières) et au nettoyage de la végétation sur la façade.
 - Au remplacement du mécanisme et des aiguilles de l'horloge (côté mairie).
- Un état des lieux des vitraux a été fait par un maître verrier, des devis de réparation et de restauration vont être proposés à la mairie, puis à la DRAC.
- Les pigeons posent toujours des problèmes, ils abîment la toiture en décrochant les tuiles, forcent le grillage pour entrer dans l'église et commencent à déchausser des pierres. Une intervention par capture va être sollicitée.

7. Renouvellement du bail du logement de la mairie

Les loyers étant à jour, il n'y a pas d'opposition à la reconduction du bail du logement de la mairie. La reconduction se fera tacitement à échéance du bail en juillet 2026 pour 3 ans.

8. Désignation d'un référent territorial EESH

L'ARS (Agence Régionale de Santé) informe la commune du Plan d'Action régional Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine lié à l'impact sanitaire concernant l'ambrosie à feuilles d'armoïse et les chenilles processionnaires du chêne et du pin, ainsi que la berce du Caucase, le datura stramoine, le moustique tigre etc...

Dans ce cadre, la commune doit désigner un référent (EESH) afin de suivre les évolutions en termes de réglementation. Le maire, M. Obara Sylvain se propose pour être le référent. Pas d'objection.

9. Informations et questions diverses

- Présence de terrains constructibles actuellement à vendre au niveau du Blé Battu : la commune s'interroge sur le droit de préemption afin de rendre ces terrains vraiment constructibles.
- Fermeture de la ligne cuivre : pas avant 2028 sur notre commune mais attention car Orange ne fait plus de travaux sur les lignes endommagées.
- Cotisations prévoyance : à partir du 01/01/2026, la commune devra cotiser pour une mutuelle concernant les 3 employés à hauteur de 15€ minimum par mois pour chacun, soit 540€ à l'année.
- Changement des pales des éoliennes : en cours.
- Un procès-verbal de réquisition concernant les caméras de vidéo surveillance par M. Le Procureur de la République a été demandé afin de visionner un incident survenu le 14/07. Ce dernier a permis d'en identifier l'auteur, plainte a été déposée auprès de la gendarmerie par le comité des fêtes.
- Remerciements de l'Abbé Bernard Paté au conseil municipal pour le geste à son intention lors de la cérémonie du 31/08 et l'accompagnement durant ses 13 ans de présence sur notre territoire.

• Dates importantes :

- Fête patronale : 26/10 au 2/11/2025.
- 26/10 : Office religieux. 1^{ère} messe dans notre église par l'Abbé Benoît BIZET suivie d'un pot de bienvenue.
- Don de sang : 12/01 et 11/05/2026.
- Saint Nicolas organisé par le comité des fêtes : 13/12.

• Informations et communications communales :

- ✓ Messagerie : mairie.rembercourt-sommaisne@orange.fr
- ✓ Le site <http://cmrembercourt.e-monsite.com/>
- ✓ L'application Mobile PanneauPocket
- ✓ Facebook

❖ Une question sur le tri sélectif : télécharger l'application « SMET au tri »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10

Le Maire,
Sylvain OBARA

